



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE
AVIS DE VACANCE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : Chargé.e de conservation et de restauration des patrimoines à l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Essonne (F/H)

Catégorie statutaire / Corps : A / ISCP
Groupe RIFSEEP : 3

Domaine Fonctionnel : Culture et patrimoine

Code RMCC : CUL06B - Chargé de conservation et de restauration des patrimoines

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne
Préfecture de l'Essonne, boulevard de France,
91 010 Évry cedex.

Au sein de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Essonne (UDAP 91) a pour missions la surveillance du patrimoine protégé, le suivi des espaces protégés et le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité. Elle a pour rôle essentiel l'instruction des dossiers de demandes de travaux au titre des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement.

Elle est également chargée du suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme, des sites classés et inscrits.

Elle procède à un travail de veille sanitaire sur les monuments historiques.

Enfin, elle assure une mission générale de conseil au titre de la qualité architecturale, urbaine et paysagère auprès des pétitionnaires, des collectivités territoriales ou d'autres services de l'État.

Le département de l'Essonne présente des territoires très contrastés qui en font sa richesse :

- au nord, important territoire urbain, incluant des banlieues pavillonnaires (certaines protégées en sites patrimoniaux remarquables), des grands ensembles, certains protégés comme architectures contemporaines remarquables, et plusieurs opérations d'intérêt nationales sur des territoires à enjeux nationaux (Saclay, Orly) ;

- au sud où dominent les espaces naturels : grands plateaux agricoles entaillés de petites vallées arborées ponctuées de villages et de bourgs, (Milly la forêt, Étampes, Dourdan, ...), de parcs et châteaux (Courances, Chamaranche, ...), ces vallées étant pour la plupart protégées au titre des sites.

Le département compte 266 monuments historiques dont un monument État (la Tour de Montlhéry), 41 sites inscrits, 38 sites classés, 7 sites patrimoniaux remarquables approuvés et 3 en élaboration. Il est concerné par deux parcs régionaux : le parc naturel régional du Gâtinais et le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Sous l'autorité du chef de l'UDAP 91, le titulaire aura pour missions :

Urbanisme et espaces protégés

- Participer à l'élaboration (réunions) et aux avis sur les documents d'urbanisme (PLU) ;
- Participer aux réflexions et études sur les espaces protégés (sites, SPR, PDA) ;
- Bonnes connaissances réglementaires (code de l'urbanisme, code du patrimoine) ;
- Conseiller les professionnels et les pétitionnaires à l'occasion de leurs demandes de travaux ;
- Instruction d'une partie des dossier.

Monuments historiques (contrôle scientifique et technique)

- Participer avec les ABF à la programmation des travaux d'entretiens ;
- Suivre en liaison avec les ABF, les différentes chantiers en cours ;
- Préparer les avis sur travaux (études préalables, PC (ISMH), AT (MH classés)) ;
- Liaison avec la CRMH des subvention sur travaux ;
- Conseiller les pétitionnaires et propriétaires publics ou privés, pour l'entretien et la restauration de leurs bâtiments ;
- Conseiller auprès des propriétaires de monuments historiques publics ou privés pour l'entretien et la restauration de leurs bâtiments ;
- Mise à jour états sanitaires.



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE AVIS DE VACANCE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Compétences principales mises en œuvre :

- Capacités de travail en équipe ;
- Qualité relationnelles en interne et en externe ;
- Autonomie, adaptabilité, polyvalence, réactivité ;
- Sens de l'organisation, rigueur ;
- Connaissance en histoire et culture de l'urbanisme, et en architecture et techniques de construction ;
- Bonnes connaissances réglementaires et juridiques sur la protection des MH et des espaces protégés ;
- Maîtrise des techniques de constructions et de restauration ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Déplacement sur les chantiers
Permis B indispensable

Environnement professionnel :

Relation hiérarchique : le titulaire est placé sous l'autorité hiérarchique directe du chef de l'UDAP de l'Essonne.

Relation fonctionnelle :

En interne : Les autres services de la DRAC, notamment la conservation régionale des monuments historiques, le service régional de l'archéologie et le service de l'architecture.

En externe :

- les autres services déconcentrés de l'État, tout particulièrement les services de la préfecture de département et ceux de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile de France (DRIEA), de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et de la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DHRIL)...
- les collectivités territoriales (étroite relation avec les élus locaux et services techniques et les EPT), les associations, les institutions locales (PNR, CAUE, Fondation du Patrimoine, ...), les particuliers et les porteurs de projets ;
- le Centre des monuments nationaux (CMN) et les administrateurs des domaines nationaux...

Contact

Renseignements sur le poste possibles auprès de Monsieur Serge LIFCHITZ, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Essonne : serge.lifchitz@culture.gouv.fr

Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Madame la directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France par courriel à recrutement.drac-idf@culture.gouv.fr

Une copie de la candidature doit être obligatoirement adressée par le candidat au service des ressources humaines – bureau de la filière technique et des métiers d'art du ministère de la culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.»

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.